

Seconde baccalauréat professionnel	Économie – Gestion
Modules 1 et 2	Révisions des acquis

La menuiserie **PROPONNET** est une entreprise de 35 salariés située à Beaurepaire (département 38). Elle propose à ses clients des prestations telles que :

- Des travaux de menuiserie et de bâtiment en bois, PVC, aluminium et vitrerie.
- L'aménagement de magasins, la fabrication de meubles et la pose de volets, cloisons, panneaux, façades, plafonds et isolations.



En 2024, elle réalise un résultat net de 154 000 €. En 2020 (dernier chiffre transmis), l'entreprise a réalisé plus de 3.5 millions de chiffre d'affaires.

70 % de son chiffre d'affaires est réalisé avec des clients publics (collectivités locales – mairies, département, région) et 30 % est réalisé avec des clients privés (particuliers ou entreprises – magasins notamment).

NOS PRODUITS :

- **Fenêtres** (Baies vitrées, coulissantes, avec ouvrant oscillo-battant, à la Française...)
- **Portes d'entrée** (Vitrées, pleines, avec fixe, avec imposte...)
- **Fermetures** (Volets roulants, battants, coulissants, portes de garages, BSO...)
- **Mobiliers** (Placards, dressings, étagères, cuisines, bibliothèques...)
- **Menuiseries d'intérieur** (Escalier, parquet, portes intérieures, coulissantes...)

Afin de garantir la meilleure qualité de produits et services, l'entreprise dispose des certificats suivants :

- Qualibat
- Qualibat RGE
- Certificat AEV Menuiserie Bois
- Certificat AEV Menuiserie ALU

En 2025, l'entreprise a pris la forme d'une **Société Coopérative et Participative (SCOP)**, permettant à 8 salariés de devenir associés aux côtés du gérant, Monsieur PROPONNET.

Vous rejoignez cette entreprise lors d'une période de formation en milieu professionnel aux côtés d'Amelline AUDRIEU.



PARTIE 1- L'activité de l'entreprise (Document 1 & 2 + Fiche ressource 1)

- 1.1 Indiquer à quelle catégorie d'effectif PROPONNET appartient-elle.
L'entreprise est une PME (Petite et Moyenne Entreprise), son effectif est de 35 salariés.
- 1.2 Identifier le secteur d'activité de l'entreprise PROPONNET.
PROPONNET est une entreprise du secteur du bâtiment.
- 1.3 Préciser la nomenclature d'activité INSEE (NAF) à laquelle est rattachée l'entreprise.
Elle est rattachée au code 43.32A – Menuiserie bois et PVC.
- 1.4 Repérer sa forme juridique.
C'est une SCOP SARL (Société Coopérative et Participative à responsabilité limitée).
- 1.5 Indiquer la nature de l'activité juridique qui lui correspond.
La menuiserie a une activité artisanale/industrielle.
- 1.6 Préciser à quel type d'organisation PROPONNET appartient.
C'est une organisation à but lucratif.
- 1.7 Repérer dans les documents : son capital social, son résultat net, son chiffre d'affaires (données 2020)
Capital social : 204 100 € | Résultat net : 154 000 € | Chiffre d'affaires (2020) : 3,5 millions d'euros

PARTIE 2 – L'organisation de l'entreprise (Document 3)

- 2.1 Préciser la nature du document présenté.
Il s'agit d'un organigramme hiérarchique.
- 2.2 Identifier les principales divisions de cette entreprise.
Pôle administratif et technique, pôle bois, pôle alu, pôle SAV et dépannage.
- 2.3 Repérer votre responsable et son poste.
Madame Ameline AUDRIEU, responsable SAV/dépannage.
- 2.4 Identifier ses subordonnés.
Il s'agit de Messieurs BOUTIN et BRET.
- 2.5 Retrouver pour chaque fonction présentée ci-dessous, le nom d'un salarié exerçant cette fonction. Utiliser le **DOCUMENT 4** (un salarié peut exercer plusieurs fonctions).
Fonction de production : BERT, BOUTIN | Fonction RH : Gérard PROPONNET, GIMARD (paie) | Fonction direction générale : Gérard PROPONNET | Fonction comptable : GIMARD | Fonction logistique : AUDRIEU | Fonction achat : MOUTON

Fonction de production, Fonction ressources humaines, Fonction de direction générale, Fonction comptable, Fonction logistique, Fonction achat

PARTIE 3 – La production de l'entreprise (Fiche ressource 2)

- 3.1 Caractériser la production de l'entreprise (expliquer avec précision ce qu'elle produit).
L'entreprise est spécialisée dans :
 - Des travaux de menuiserie et de bâtiment en bois, PVC, aluminium et vitrerie.
 - L'aménagement de magasins, la fabrication de meubles et la pose de volets, cloisons, panneaux, façades, plafonds et isolations.



- 3.2 Préciser (en donnant des exemples) si cette production est une production de biens ou de services, ou si c'est une production mixte.

Il s'agit d'une production mixte.

L'entreprise fabrique des biens (fenêtres, portes, volets, meubles sur mesure) et propose également des services (agencement, étude, SAV).

- 3.3 Expliquer s'il s'agit d'une production marchande ou non marchande.

Il s'agit d'une production marchande. Les biens et services proposés ont une valeur fixée par l'entreprise.

PARTIE 4 – L'importance du secteur d'activité pour l'économie (Document 3)

- 4.1 Démontrer en quoi l'activité de menuiserie est importante pour l'économie française et les autres secteurs (industriels et commerciaux).

a) L'économie française :

- Le secteur de la menuiserie est créateur d'emplois et propose un grand éventail de métiers pour toutes les qualifications.
- Le secteur de la menuiserie est une source d'innovation qui profite à l'ensemble de l'économie.
- C'est un secteur qui soutient la croissance et permet aux ménages de s'équiper et de rénover leur habitat.

b) Les autres secteurs industriels et commerciaux :

- Le secteur fournit à d'autres entreprises des biens et services essentiels (portes, fenêtres, aménagements intérieurs).
- Les menuiseries achètent et consomment des biens produits par d'autres entreprises (matières premières notamment).

PARTIE 5 – La menuiserie PROPONNET, un agent économique

- 5.1 Compléter le schéma des échanges économiques (ANNEXE 1) à partir du DOCUMENT 6 en retrouvant les deux agents économiques manquants et en identifiant la nature des échanges dans les zones prévues.

Voir ANNEXE 1 – Les deux agents économiques manquants sont : les Ménages (clients) et les Administrations (État, collectivités). Les échanges correspondent à des flux de biens/services et des flux monétaires.

- 5.2 Compléter l'ANNEXE 2 en identifiant les agents économiques en relation et la nature des échanges qui s'exercent.

Voir ANNEXE 2 complétée ci-dessous.



PARTIE 6 – La formalisation des échanges : le contrat (Doc 7 à 10 + Fiche ressource 3)

Sur le site Internet de l'entreprise, les clients ont la possibilité de demander l'établissement d'un devis pour leurs travaux.

L'entreprise prend en charge la demande et propose au client un chiffrage des travaux. Le client peut accepter le devis ou non. En cas d'acceptation, le devis engage ce dernier.

Votre responsable souhaite vous sensibiliser au lien juridique créé entre l'entreprise et son client.

Contact

Vous êtes en train de construire ou de rénover un bâtiment / votre logement ?
N'hésitez pas à nous envoyer une demande de devis pour vos travaux, via le formulaire suivant.
Nous la traiterons dès que possible.

Effectuer une autre demande :

CONTACTER LE SAV DEMANDE DE STAGE / APPRENTISSAGE

Document 7 et Fiche ressource 3

6.1 Indiquer l'utilité d'un devis pour le client.

Le devis est une proposition commerciale qui permet au client d'être informé avant l'achat des éléments suivants :

- **Les caractéristiques essentielles du produit ou du service**
- **Le prix**
- **La date ou le délai de livraison du produit ou d'exécution du service**

6.2 Préciser les effets juridiques de la signature du devis par le client.

Un devis signé par un client vaut contrat. Le client en signant le devis s'engage.

6.3 Indiquer à quelle condition de validité la signature correspond.

Il s'agit du consentement.

6.4 Surligner dans le document les deux autres conditions nécessaires pour qu'un contrat soit valide.

Les deux autres conditions de validité d'un contrat sont : la capacité à contracter et un contenu licite et certain.

6.5 Expliquer la notion de « force obligatoire des contrats » (phrase soulignée en gras).

Cela signifie que les contrats légalement formés s'imposent comme la loi à ceux qui les ont conclus.

Document 8 & 9

6.6 Identifier les parties engagées dans cette offre contractuelle. Préciser qui est le débiteur et qui est le créancier avant la réalisation des travaux.

**Prestataire/Fournisseur : Menuiserie PROPONNET – Débiteur (il doit réaliser les travaux).
Client : Agnès PREVOST – Créancier (elle attend la réalisation des travaux avant la réalisation des travaux).**

6.7 Indiquer l'objet de cette offre.

Remplacement de fenêtres dans une habitation individuelle.



6.8 Préciser une obligation pour le client.

Régler la prestation selon les conditions fixées dans le contrat.

6.9 Indiquer une obligation du prestataire.

Fournir la prestation présentée (dépose, mise en déchetterie, remplacement des fenêtres).

6.10 Préciser si l'entreprise PROPONNET a une obligation de moyen ou de résultat au regard de la réalisation des travaux prévus dans le contrat.

L'entreprise a une obligation de résultat : elle est tenue de réaliser les travaux pour lesquels le client a payé.

Document 10

Le client ne règle pas la dernière partie du solde (30 %) prévue au contrat à la fin du chantier malgré deux relances de la société PROPONNET (téléphone et courrier).

6.11 Expliquer si la responsabilité contractuelle du client peut être engagée en recherchant la faute, le dommage et en établissant le lien entre la faute et le dommage.

La responsabilité du client peut être engagée. Il y a :

- Une faute : non-réalisation du paiement malgré deux relances.
- Un dommage : perte financière pour l'entreprise PROPONNET.
- Un lien de causalité : le préjudice est directement lié au comportement du client.

6.12 Préciser ce que risque la cliente si son inexécution contractuelle est avérée par un jugement.

Le client peut être condamné à verser des dommages et intérêts couvrant la perte subie et le gain manqué.



PARTIE 7 – Le marché de l'entreprise (Doc 11 à 13 et Fiche ressource 5)

Une entreprise est une unité de production de biens et/ou services. Afin de le distribuer, ces biens/services vont être proposés sur un marché.

Document 11 & Fiche ressource 5

7.1 Indiquer le marché étudié dans le document.

Il s'agit du marché de la menuiserie en France en 2024.

7.2 Relever les éléments de tendance du marché.

- Les entreprises ont subi une baisse d'activité de 5,5 %, le secteur reste incertain et très dépendant d'une législation qui évolue.
- Le marché est évalué à 20 milliards d'euros, soit 15,7 % du marché du bâtiment et des travaux publics.
- Le CA moyen est de 383 k€.
- Les travaux bois et PVC représentent 2/3 du CA des menuiseries.

7.3 Expliquer pourquoi ce marché est un marché très concurrentiel.

Il existe plus de 50 000 entreprises sur le marché dont 41 000 entreprises de pose. ¼ des entreprises sont des micro-entrepreneurs.

Document 12

7.4 Identifier les biens qui sont les plus distribués sur le marché.

Il s'agit des fenêtres (43,5 % du CA), de la métallerie extérieure (20 % du CA) et des fermetures (16 %).

7.5 Identifier les tendances des coloris produits.

- Pour l'aluminium : le blanc, le gris anthracite et le noir sont en recul. Les consommateurs préfèrent des nuances, des produits bicolores ou de couleur.
- Pour le PVC : le blanc reste archi dominant avec 71,5 % des ventes.
- Pour le bois : on observe un retour aux finitions naturelles.
 - Pour l'aluminium :
 - Pour le PVC :
 - Pour le bois :

Document 13

7.6 Repérer les nouvelles exigences des consommateurs (demande) pour l'acquisition de menuiseries.

Les consommateurs recherchent :

- La performance (haute efficacité énergétique)
- La durabilité (matériaux)
- L'esthétique (design, ligne)
- La connectivité/domotique
- La qualité de service et le suivi



PARTIE 8 – La SCOP, une forme juridique spécifique à l'économie sociale et solidaire

Documents 14 et 15

8.1 Indiquer les motivations du gérant de l'entreprise PROPONNET à transformer l'entreprise en SCOP.

L'entrepreneur a choisi la SCOP pour assurer la transmission de sa société après son départ en retraite.

8.2 Expliquer comment cette transformation s'est réalisée.

L'entrepreneur s'est fait accompagner dans la création de la SCOP et a ouvert le capital de son entreprise à 8 salariés qui sont devenus associés.

8.3 Préciser pour quelles raisons les SCOP sont des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire.

L'entreprise PROPONNET appartient désormais à une partie de ses salariés. Les décisions sont prises en commun de manière coopérative et démocratique.

8.4 Proposer d'autres exemples d'organisations rattachées à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à l'aide d'une recherche Internet.

- Des mutuelles
- Des associations
- Des fondations

PARTIE 9 – Produire en accord avec le développement durable

Une entreprise doit désormais concilier performance économique et respect des normes environnementales pour se développer. Votre responsable vous présente une documentation sur les défis environnementaux qui attendent les menuiseries.

Documents 16

9.1 Identifier les problématiques environnementales soulevées dans le document.

- La France est le douzième pays ayant émis le plus de CO₂.
- Le secteur du bâtiment est responsable de près de 3 tonnes de carbone, représentant 25 % de l'impact du pays.

9.2 Indiquer les objectifs de la nouvelle réglementation environnementale RE2020.

Elle a vocation à améliorer la performance énergétique et réduire la consommation des bâtiments neufs.

9.3 Préciser comment les menuiseries doivent adapter leur offre pour répondre aux exigences de cette nouvelle réglementation.

Pour faire face aux défis environnementaux et à la nouvelle réglementation, les professionnels doivent :

- Rallonger la durée de vie des fenêtres en incluant des éléments remplaçables (limitation des déchets)
- Soigner la pose en ajoutant des membranes et adhésifs évitant les ponts thermiques
- Intégrer des matériaux biosourcés (bois, chanvre, argile) dans les menuiseries
- Penser un mix entre matériaux pour les rendre plus durables



PARTIE 10 – La menuiserie, vers une économie circulaire

Documents 17

10.1 Identifier la problématique environnementale soulevée dans le document.

Les déposes de fenêtres représentent 400 000 tonnes de déchets par an qui terminent très souvent en centre d'enfouissement.

10.2 Expliquer le sens de l'illustration.

L'illustration présente l'économie circulaire : un modèle de production qui considère le déchet comme une ressource en le valorisant pour le réintroduire dans le circuit de production.

10.3 Démontrer l'intérêt pour la filière de développer les matériaux issus du recyclage dans leur production.

Les menuiseries vont proposer des produits plus performants, plus durables et offrant un bilan carbone optimisé.

PARTIE 11 – Les organisations professionnelles, un soutien pour les entrepreneurs

Depuis peu, le gérant de l'entreprise a été élu au sein d'une organisation professionnelle. Votre responsable souhaite vous sensibiliser à l'importance de ce type d'organisation pour les entreprises.

Documents 18 & 19 – Fiche ressource 6

11.1 Identifier l'organisation professionnelle présidée par Gérald PROPONNET.

Il est élu président régional des métiers du bois de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) pour la Région AURA.

11.2 Préciser son objectif en tant que président de cet organisme.

Il souhaite porter la voix des entrepreneurs et artisans des métiers du bois auprès de l'échelon national.

11.3 Relever deux exemples de missions exercées par la FFB.

- La défense des entreprises
- L'information et le conseil
- La formation

11.4 Citer deux autres formes d'organisations professionnelles permettant aux entrepreneurs d'être représentés.

- Les syndicats professionnels
- Les ordres professionnels

